

Date : lundi 02 octobre – Strasbourg

Durée : 1 jour – 7 heures

Prérequis : Connaissance du développement de l'enfant

Public : Professionnels de l'enfance et de la petite enfance

Prix : 350€ par participant·e

PROGRAMME

Gérer les émotions chez l'enfant :

- Comprendre ses frustrations
- Remédier à ses angoisses en aménageant l'espace
- Favoriser la créativité et la motricité libre

Le jeu chez l'enfant à travers ses âges :

- Faire découvrir et apprendre l'enfant dans ses propres choix
- Proposer la pédagogie active, le libre choix de jeu à l'enfant : lui permettre d'être initiateur et acteur
- Faire un état des lieux des jeux, jouets et espaces de la structure
- Aménager l'espace de libre cheminement : structuré, organisé, pensé en associant les professionnels encadrants et en définir les contours
- Sensibiliser les acteurs du jeu libre : de l'accompagnement à l'éveil moteur jusqu'à la garantie de la sécurité de l'enfant
- Assurer le rôle d'observateur

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Savoir réfléchir sur ses pratiques
- Mettre en place le libre cheminement en EAJE
- Savoir penser son aménagement
- Savoir écouter et les émotions des enfants

OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre le jeu et le développement de l'enfant (moteur, émotionnel et social)
- Accueillir, reconnaître et comprendre les émotions des enfants
- Découvrir l'itinérance ludique et aménager son espace différemment

Le jeu est un lieu de liberté dans lequel l'enfant peut s'exprimer. L'enfant découvre, apprend de ses propres choix. Le jeu libre favorise son autonomie, sa responsabilité, sa coopération à condition que cet outil soit un projet d'équipe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôles et réflexion en groupe
- Jeux, manuels et livres
- Création de matériels pédagogiques et supports de travail
- Vidéoprojecteurs
- Supports vidéos

ÉVALUATION

Évaluation individuelle à l'entrée de la formation, à chaud et à distance, évaluation de la satisfaction. Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.